



Professeur relais – Muséum de Grenoble (38)

Pour l'année scolaire 2019-20, la Délégation Académique aux Arts et à la Culture recrute un(e) enseignant(e) du second degré, rétribué(e) en indemnités, pour une mission de **professeur(e) relais rattaché(e) au Muséum de Grenoble** pour un volume de **35 HSE**.

1 HSE correspond à 2h minimum de travail effectué dans le cadre de la mission en structure ou sur le territoire.

Avec près de 1,5 million de spécimens, le Muséum de Grenoble figure parmi les plus grands de la région. Sa collection de fossiles, minéraux, plantes, animaux et objets ethnologiques présente un intérêt toujours croissant du fait des modifications importantes survenues à notre planète.

Le Muséum de Grenoble assure la protection et la promotion du patrimoine naturel de la région alpine, mais aussi du monde entier, dans l'intérêt de la société et de son développement. Il détient des collections de premier ordre pour constituer et approfondir la connaissance de la nature et de la biodiversité.

C'est bien l'objectif des sciences naturelles que d'expliquer à chacun le monde réel.

Au sein du Muséum, des visites scolaires sont organisées de septembre à juillet.

Profil du professeur relais :

Le professeur relais est un professeur du second degré qui enseigne la SVT.

Le professeur doit déjà avoir participé à des projets interdisciplinaires, en Education Artistique et Culturelle (EAC) ou plus spécifiquement dans le domaine des sciences. Il doit s'être impliqué durant sa carrière, en tant qu'enseignant, dans des projets de classe ou dans des dispositifs nationaux ou départementaux.

Une bonne expérience dans le montage de projets pédagogiques, leur accompagnement, leur évaluation, la connaissance des différents dispositifs, constituent des atouts essentiels.

Il importe que le professeur-relais puisse travailler avec l'ensemble des personnels et des métiers du Muséum. La capacité à dialoguer et porter des projets en équipe est prépondérante. Il est attendu du professeur-relais un temps de présence hebdomadaire dans la structure.

La mission de professeur relais du Muséum :

Il s'agit ainsi pour le professeur-relais d'être capable d'explorer les expositions et de faire des propositions pour les classes du primaire et du secondaire.

- Accompagner des enseignants sur du montage de projet, voire de l'accompagnement de projet en classe (en complément du service des publics du Muséum) ;
- Travailler sur le lien entre l'offre actuelle du Muséum et les programmes scolaires (SVT, principalement), du premier degré au lycée ;
- Mettre à jour les contenus des différents dossiers pédagogiques existants ;
- Constituer progressivement de nouvelles ressources pédagogiques ;
- Faire la promotion des expositions temporaires en cours et des conférences auprès du public enseignant de l'agglomération grenobloise ;
- Assurer une veille informatique sur le net pour être au fait de l'actualité scientifique et communiquer sur les réseaux sociaux (Nature-Isère ; Echosciences, etc.)

Les missions des professeurs relais ont été précisées dans une circulaire publiée le 15 avril 2010 au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale que vous pouvez consulter à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid51095/mene1006823c.html>

Les professeurs-relais de la DAAC reçoivent une lettre de mission signée du recteur et établissent un rapport annuel comportant des éléments qualitatifs et quantitatifs en fonction des objectifs du programme de développement culturel.

Merci d'envoyer une lettre de motivation adressée à la DAAC de Grenoble sous format numérique (ce.daac@ac-grenoble.fr) à l'attention de M. Alexandre WINKLER, Délégué Académique aux Arts et à la Culture, pour le lundi 7 octobre 2019 (délai de rigueur).